



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/0880-0883/174 du 22 mars 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société LUXLEV Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, quatre nacelles de la marque ZOOMLION, deux du type ZS0610C, numéros de construction 0775300401R00015 et 0775300401R00014, et deux du type ZA14J, numéros de construction 0773400000P000311 et 0773400000P000310.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 4 avril au 14 mai 2024 inclus).

Pétange, le 27 mars 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,